

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 12 novembre 2024 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

6 544 183 rte 337

Objet de la demande de dérogation mineure 2024-0060:

La demande de dérogation mineure 2024-0060 visant à :

- Permettre la construction d'un bâtiment multifamilial isolé, malgré le fait que l'accès se fasse via le stationnement qui dessert deux bâtiments multifamiliaux voisins.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce vendredi 25 octobre 2024.



Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière